

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

Vu pour être annexé à l'arrêté n° DL BPEUP
2021-10
du 09 février 21

EYJEAUX

REHABILITATION DE LA GRANGE ROY – COMMUNE D'EYJEAUX

PROPRIETE 001	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE		
- Monsieur ROY Christian Henri Jean-Paul Nicolas Né le 09/12/1962 à SOISY-SOUS-MONTMORENCY (78) Célibataire. Demeurant 72 Boulevard de la Villette à PARIS (75019)		

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		N°	Surface	N°	Surface		
AB		123	PRE	1	0ha01a63ca	a	0ha01a63ca	0	
AB		40	SOL	2	0ha04a51ca	a	0ha04a51ca	0	
					Total		0ha6a14ca		

Origine de propriété

Les parcelles AB n°123 et AB n°40 appartenaient à Monsieur ROY Christian né le 09/12/1962 aux termes des actes suivants :

- Vente du 07/04/1982 par BOURRY né le 10/11/1910 et son épouse FAURE au profit de ROY né le 16/04/1923, acte reçu par Me MALBET, notaire, publié aux services de la publicité foncière de LIMOGES 1 le 26/05/1982 volume 11273 n°16.
- Attestation du 04/11/2015 après le décès de Monsieur ROY né le 16/04/1923 laissant pour bénéficiaire son épouse Madame NICOT née le 01/09/1923, acte reçu par Me HUAS O, notaire, publié aux services de la publicité foncière de LIMOGES 1 le 03/12/2015 volume 2015P n°10717. Complément : disposant décédé le 04/12/2010. Attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

Le présent état est annexé à l'arrêté n° DLBPEUP
2021-10
du 09 février 2021

EYJEAUX

REHABILITATION DE LA GRANGE ROY – COMMUNE D'EYJEAUX

- Partage du 04/11/2015 entre NICOT née le 01/09/1923 et les conjoints ROY né(e)s les 15/11/1947, 05/04/1954, 15/07/1974, 02/12/1977, 20/10/1984 et 09/12/1962 portant attribution à Monsieur ROY Christian né le 09/12/1962, acte reçu par Me HUAS O, notaire, publié aux services de la publicité foncière de LIMOGES 1 le 03/12/2015 volume 2015P n°10716. Complément : droits partagés : la toute propriété. Partage faisant cesser l'indivision et tenant lieu d'attestation après décès de Madame NICOT veuve ROY, survenu le 04/02/2015. Pacte de préférence au profit des copartageants. Evaluation : 5000 €. Renonciation faite suivant acte reçu par le TGI de Pontoise en date du 15/07/2015 par ROY Yves né le 24/06/1951.

Total commune	
614	
Total général	
614	